

Mot du Maire

Depuis le 30 octobre nous sommes entrés dans une 2^{ème} période de confinement. Cette situation nous oblige tous à nous adapter.

Tous les agents communaux ainsi que les élus sont mobilisés et les services de la commune restent ouverts : accueil mairie, ateliers et services périscolaires. En revanche la salle socioculturelle est fermée aux activités associatives.

Nous portons une attention toute particulière aux respects du protocole sanitaire à l'école et nous mettons en place un lien de solidarité avec les personnes isolées et/ou vulnérables.

Enfin je veux exprimer tout mon soutien et celui de l'équipe municipale à l'ensemble des associations, des entreprises et des habitants.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Chantal DOYEN MORANGE

Commerce et services

Le SPA de la Nouère ainsi que le salon Coiffure Asnières sont fermés mais proposent des produits en ligne.

Le bar restaurant tabacs Le Garobier est ouvert et propose du pain, du miel, des fromages de chèvres, du vin, des pizzas et des plats à emporter sur commande.

Soutenons le commerce de proximité !

Douceurs et gourmandises pour nos aînés

Le traditionnel repas de fin d'année ne pourra malheureusement pas avoir lieu. Aussi nous allons offrir à chacun, un panier gourmand.

Les personnes âgées de 65 ans et plus seront prochainement contactées pour organiser la remise de ces cadeaux de fin d'année.

Edition spéciale

CORONAVIRUS COVID-19

Proximité et solidarité

Pour maintenir un lien social, livrer des produits de première nécessité... Nous souhaitons recenser les personnes isolées et/ou vulnérables. Si vous voulez être contacté ou si vous connaissez dans votre entourage une personne dans cette situation vous pouvez nous joindre au :

05 45 96 91 74

ou par mail : accueil@asnieressurnouere.fr

Ecole

Afin d'assurer une protection optimale aux enfants, aux enseignants ainsi qu'au personnel communal dédié à la vie scolaire, nous avons mis en place les mesures suivantes :

- Pour respecter la distanciation nécessaire lors de l'arrivée et de la sortie des classes, le stationnement des véhicules est interdit sur la place de la mairie et à l'arrière de la mairie.
- Port du masque obligatoire aux abords de l'école.
- Garderie séparée entre maternelle et primaire.
- Et bien sûr nettoyage et désinfection renforcés comme nous l'avons toujours fait depuis la rentrée.

Enfin, nous avons équipé chaque enfant à partir du CP de deux masques lavables.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 102^{ième} anniversaire de l'Armistice de 1918 ne pourra pas se dérouler dans sa forme habituelle.

Le mercredi 11 novembre 2020 aura lieu un dépôt de gerbe à 10 h 00 au Monument aux Morts.

Seuls Madame le Maire et ses Adjoints ainsi qu'un représentant des Anciens Combattants et un porte-drapeau participeront à cet hommage, dans le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

Les Services de la Mairie restent ouverts

Accueil en mairie :

Lundi de 9 h à 12 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Accueil téléphonique : 05 45 96 91 74

Lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 17 h à 18 h